



## Pratiques exemplaires

# LA PHOTOGRAPHIE ET LA VIDÉO LORS D'ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES

Ce document fournit aux organisateurs d'événements des directives claires sur la prise de photos et de vidéos lors d'événements communautaires. Il vise à aider à immortaliser des moments significatifs tout en préservant la vie privée, la dignité, le confort et la sécurité de tous les participants.



### Informer les participants et obtenir leur consentement

- Annoncer clairement au début de l'événement que des photos et des vidéos seront prises.
- Apposer des panneaux visibles aux entrées et dans les zones d'activité indiquant que des photos et des vidéos seront prises.
- Invitez les participants qui ne souhaitent pas être photographiés à s'adresser au personnel de l'événement afin que des dispositions puissent être prises.
- Expliquez clairement l'objectif de la photo et son utilisation éventuelle (par exemple, site web de la ville, réseaux sociaux, bulletins d'information ou matériel promotionnel).
- Utilisez des décharges écrites pour les photos dans la mesure du possible, en particulier pour les gros plans, les enfants et les personnes vulnérables. Pour les enfants et les jeunes, le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal doit être obtenu.
- Le consentement verbal est acceptable pour les photos générales ou de foule ; cependant, l'autorisation doit toujours être demandée avant de prendre une photo sur laquelle une personne peut être clairement identifiée.

### Protéger la vie privée et la dignité des participants

- Privilégiez les photos de groupe ou d'activité où les personnes ne sont pas facilement identifiables.
- Évitez les gros plans d'enfants ou de personnes vulnérables, sauf autorisation expresse.
- Ne photographiez pas de situations sensibles, privées ou potentiellement gênantes.
- La photographie et la vidéographie sont strictement interdites dans les toilettes, les vestiaires et autres lieux où les gens s'attendent à avoir une certaine intimité.

### Accommoder les participants qui refusent d'être photographiés

- Fournissez des indicateurs visuels discrets (par exemple, des autocollants, des bracelets ou des badges) aux participants qui préfèrent ne pas apparaître sur les photos.
- Assurez-vous que tous les photographes, bénévoles et membres du personnel comprennent ces indicateurs et savent comment accommoder les préférences des participants.
- Ne forcez jamais les personnes à être photographiées si elles refusent et respectez leur retrait de consentement à tout moment.

### Conduite et identification des photographes

- Les photographes doivent suivre les instructions de l'organisateur de l'événement et s'assurer que la photographie n'interfère pas avec le programme ou la sécurité des participants.
- Dans la mesure du possible, les photographes doivent être clairement identifiables (par exemple, badge ou cordon) et recevoir un bref aperçu des attentes avant l'événement.

### Utilisation responsable et suppression des photos

- Vérifiez les images avant de les publier ou de les partager afin de vous assurer que les personnes qui ont refusé d'être photographiées n'y figurent pas.
- N'utilisez les photos qu'à des fins approuvées et ne les partagez pas avec des tiers sans consentement supplémentaire.
- Répondez rapidement aux demandes de retrait ou de suppression de photos.



Autres ressources sont disponibles au [grandsudbury.ca/evenementspeciaux](https://grandsudbury.ca/evenementspeciaux)

# Décharge de consentement

## POUR LES PHOTOS ET VIDÉOS PRISES LORS D'ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES

Nom de l'événement :

---

Date de l'événement :

---

Ce formulaire sert à obtenir votre consentement pour être photographié ou filmé pendant cet événement. Les photos et vidéos peuvent être utilisées par l'organisateur de l'événement à des fins promotionnelles et de communication, notamment sur les réseaux sociaux, dans des newsletters, sur des sites web, dans des documents imprimés et dans d'autres communications publiques.

En signant ci-dessous, vous autorisez l'organisateur de l'événement à vous photographier ou vous filmer pendant l'événement. La participation est volontaire et vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en informant l'organisateur de l'événement.

Nom du participant (en lettres majuscules) :

---

Signature du participant :

---

Date :

---

Si le participant est âgé de moins de 18 ans, je confirme que je suis son parent ou tuteur légal et donne mon consentement en son nom.

Nom du parent/tuteur (en lettres majuscules) :

---

Signature du parent/tuteur :

---

Date :

---



Autres ressources sont disponibles au  
[grandsudbury.ca/evenementspeciaux](https://grandsudbury.ca/evenementspeciaux)



# AVIS CONCERNANT LES PHOTOS ET VIDÉOS

Des photos et vidéos seront prises  
lors de cet événement.

Si vous ne souhaitez pas y figurer,  
veuillez en informer l'organisateur  
de l'événement.